



École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
face.csdm.qc.ca | faceopp.com

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 17 JANVIER 2018**

Étaient présents:

Direction : Annie Lamarre, directrice
Vincent Timpano, directeur adjoint

Étudiant : Taowa Munene-Tardif

Enseignantes : Marie-Ève Arseneau
Julie St-Pierre
Theodora Stathopoulos

Parents : Joe Cacchione, parent CSDM
Alyssa Kuzmarov, parent EMSB
Zhivka Angelova, parent CSDM
Geneviève Dodin, parent CSDM
Geneviève Courcy, parent CSDM
Anne-Karine Tremblay, parent CSDM
Sheena Bassanim, parent EMSB

Représentante du Service de garde : Lise Leblanc

Représentants du personnel non enseignant : Jacques Archambault, vie étudiante

Était excusée :

Allison Arius et Alexia Séguin, étudiantes
Valérie Lagrange, conseillère pédagogique CSDM

1. Présences et ouverture de la séance

À 18h37, Anne-Karine Tremblay constate qu'il y a quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Geneviève Courcy demande deux ajouts en Varia concernant les activités dirigées au service de garde et les portes ouvertes au Cégep. L'ODJ tel que modifié est proposé par Geneviève Courcy, secondé par Zhivka Angelova. Pas d'opposition, adopté.

3. Adoption du procès-verbal du 29 novembre 2017

Proposée par Geneviève Courcy, secondée par Julie St-Pierre. Pas d'opposition, adopté.

4. Suivis à la liste d'actions du 29 novembre 2017

Voir annexe A.

5. Période de questions du public / zone de réflexion

En l'absence de membres du public, Anne-Karine Tremblay amène un sujet qui préoccupe les parents : l'utilisation des appareils électroniques dans les murs de l'école. Elle souligne que l'écrasante majorité des écoles primaires *interdisent* aux élèves d'apporter téléphones cellulaires et autres appareils de divertissement électroniques, et que ceux-ci sont systématiquement confisqués lorsque les élèves les apportent. Elle rappelle que de plus en plus d'études scientifiques en démontrent les effets délétères sur les jeunes (en termes de comportements en société, de perte d'estime de soi, de difficultés de concentration, etc.) et demande quelles règles existent à notre école, et si elles sont appliquées, afin de limiter l'utilisation de ces appareils.

Lise Leblanc explique qu'ils sont interdits au service de garde, mais pas à la cafétéria, où ils sont omniprésents au 2e dîner (4e année et plus vieux). Geneviève Dodin souligne que les élèves prennent des photos à la dérobée, même pendant les heures de classe, de leurs camarades, de leurs enseignants, des surveillants, que celles-ci se retrouvent sur les réseaux sociaux ; que ceux qui exigeraient des photographes le respect de leur droit à l'image ouvrent, en se démarquant ainsi, la porte à l'intimidation ; que ceux qui n'en possèdent pas sont automatiquement isolés, voire ostracisés, alors que c'est précisément *leur* comportement qui est normal (recherche d'échanges et de contacts sociaux) et non celui des utilisateurs d'écrans. Elle réclame une plus grande insistance de l'école sur l'éducation à faire autour de ces appareils. Sheena Bassani ajoute que les parents ont beau donner des consignes, lorsque les élèves sont à l'école, c'est à l'école que revient la responsabilité de faire respecter les siennes, ce qui ne semble pas être le cas actuellement. Joe Cacchione souligne qu'on doit faire avec, mais insiste lourdement sur le besoin d'éducation des jeunes : ils doivent comprendre les impacts de leurs actes.

La direction reconnaît qu'une plus grande sensibilisation des jeunes aux enjeux du cyber-espace doit être faite et indique que le SPVM viendra rencontrer les 6e années prochainement à ce chapitre.

Une enseignante souligne qu'il s'agit, plus largement, d'un enjeu de société, la problématique ne se limite pas à l'école FACE. Une interdiction complète des appareils électroniques se heurtera aux parents et sera extrêmement difficile à gérer en classe. L'école ne peut prendre la responsabilité de systématiquement collecter les téléphones individuels (risques de pertes, échanges involontaires, vols). Elle souligne cependant que ce ne sont pas la majorité des élèves qui sont absorbés par leur écran en tout temps, et que le plus difficile n'est pas le temps de cours, mais les déplacements (récréations, battements, dîner). Les enseignantes expliquent par ailleurs qu'il existe déjà une politique à l'école, qui autorise un usage éducatif de ces appareils. Lorsqu'un enseignant constate que cette consigne n'est pas respectée, il confisque le téléphone pour le restant de la période ; s'il y a récidive, le téléphone est transféré à la direction adjointe pour la journée ; s'il y a nouvelle récidive, la direction appelle les parents pour qu'ils viennent récupérer l'appareil. Elles soulignent que les parents sont en général mécontents. À ce titre, la direction insiste également sur le caractère irréaliste d'une interdiction totale, et souligne les bénéfices de ces appareils : servent de montre, d'agenda, de rappels (utiles pour les élèves avec un trouble de l'attention par exemple).

Geneviève Courcy insiste sur l'importance de faire des rappels réguliers, aux élèves comme aux

parents, sur l'usage permis ; elle demande par ailleurs si le peu de restrictions actuelles s'applique aussi aux laptops, dont certains élèves ayant des plans d'intervention peuvent avoir besoin -- on lui répond que non.

Le temps étant dépassé, le sujet est clos. Geneviève Dodin demande que des rencontres avec le SPVM soient organisées aussi pour les 7e et 8e années, possiblement même dès la 4e.

6. Affaires courantes de l'école

a) Sorties éducatives

Un tableau récapitulatif des sorties à approuver est présenté. Alyssa Kuzmarov déplore à nouveau le peu de sorties communes CSDM/EMSB, notamment au primaire.

Les sorties et activités suivantes sont proposées par Lise Leblanc, secondées par Geneviève Dodin:

- 9e année EMSB : sortie cinéma le 21 décembre 2017 (6,50\$)
- 6e année CSDM : Centre des Sciences le 12 janvier 2018 (0\$)
- 11e année CSDM & EMSB : activités de financement pour le bal des finissants (chandails, nourriture lors des concerts, cartes de Noël artisanales, bisous à la St Valentin, photos de jumeaux, livre de recettes, soirées cinéma à la P-Scène)
- 10e et 11e année CSDM & EMSB : conférence sur le génie féminin le 12 février 2018 (0\$)
- 7e et 8e année CSDM & EMSB : journée ski/patin le 15 février 2018 (de 10\$ à 55\$ selon l'activité choisie)
- 6e année CSDM & EMSB : Les Planètes / Génial appréciation musicale le 30 avril 2018 (8\$ ou 18\$ sans financement)

Pas d'opposition, adoptées.

Sortie de ski "Winter trip": Les enseignantes indiquent qu'elle est prévue pour les 10e et 11e années (et non 9e et 10e), mais que les dates initiales coïncident avec une semaine de production, elles doivent donc être revues ultérieurement. **Le vote sur cette sortie est donc reporté.**

Voyage à Boston : en raison d'inscriptions moins nombreuses que prévu, le prix approuvé précédemment (335\$) doit être revu à la hausse de 20\$. La proposition en sera faite au prochain CPEPE. Sheena Bassani propose que le Conseil d'établissement approuve cette modification à l'avance, conditionnellement à l'approbation du CPEPE. Elle est secondée par Geneviève Courcy. Pas d'opposition, adopté.

Au chapitre des levées de fonds, Lise Leblanc amène l'idée de fabriquer des calendriers de l'Avent comportant 24 sachets de thé individuels : ce projet serait à coûts faibles si organisé sans fournisseur attitré (fabrication artisanale), mais permettrait un bon rendement (25\$ / calendrier).

b) Budget

La direction rappelle qu'il a été distribué un document explicatif des différents fonds à la séance précédente. Aujourd'hui sont déposés, *pour information et non approbation*, les budgets de l'école du volet CSDM (sommaire et détaillé) et du volet EMSB. Elle rappelle le fonctionnement particulier de FACE, où les budgets sont globalement déficitaires en cours d'année, puisque la CSDM avance tous les frais avant que la EMSB rembourse au prorata de ses élèves. Elle souligne que ce sont des documents extrêmement difficiles à lire et comprendre pour des personnes extérieures et que les services de la CSDM et la EMSB sont en train d'en revoir la présentation pour plus de clarté. Zhivka

Angelova indique qu'au Comité de parents, un représentant des parents s'est proposé pour créer un document maître plus court et plus clair, qui pourrait être utilisé par les écoles lorsqu'elles communiquent leurs budgets aux parents.

La direction rappelle que le déficit de -261,312\$ qu'on retrouve au Fonds 1 (Budget régulier, contrôlé localement) relève du grand nettoyage qui avait été nécessaire à la rentrée de septembre 2016, suite aux travaux estivaux : ceci avait dû être absorbé par l'école, mais la CSDM assure que ce sera pris en charge centralement à terme. Elle souligne par ailleurs une nette amélioration dans les paiements des parents, où les comptes en souffrance sont passés de 70,000\$ à moins de 10,000\$ (prévision). Au sujet des frais de scolarité, les parents indiquent que le courriel reçu cette semaine comportait encore des erreurs : reçu plusieurs fois, avec des pièces jointes différentes selon l'envoi ; les soldes créditeurs, le cas échéant, n'étaient pas mentionnés. La direction fera un suivi interne.

c) Budget du Fonds Écoles de quartier du Plateau-Mont-Royal

Geneviève Dodin souligne que les critères d'acceptation des projets sont très restrictifs mais que plusieurs projets soumis par l'école ont été acceptés dans le passé : achat de plantes et bancs pour la Forêt enchantée ; financement de la première fête de la rentrée en 2016 ; soutien au concert "Raconte-moi Montréal" des 2e et 3e années CSDM en juin 2017. L'école FACE peut demander jusqu'à 8000\$ en tout (5000\$ à titre d'école primaire, 3000\$ à titre d'école secondaire). La date limite de soumission de projets est le 31 janvier 2018 à 17h : la direction fera passer le document aux enseignants. L'OPP ou la Fondation peuvent également soumettre des demandes.

d) Validation des allocations ministérielles

La direction rappelle qu'il s'agit de nouvelles mesures annoncées en 2016/2017 : malgré que les directives d'affectation étaient assez strictes, la CSDM a ici laissé une certaine liberté aux écoles pour la façon de dépenser cet argent, alors que du côté EMSB la décision était prise centralement. En p. 6 du document on peut consulter les montants alloués, en p. 8 l'utilisation qui en a été faite à l'école. On souligne un montant de 1000\$ alloué par la CSDM à titre "d'aide aux parents" : **une affectation doit être décidée d'ici juin 2018**. Les parents lancent l'idée d'une conférence sur la cyber-dépendance, possiblement à destination des jeunes également.

L'approbation de l'affectation des allocations ministérielles est proposée par Geneviève Courcy, secondée par Lise Leblanc. Pas d'opposition, adopté.

e) Offre de services : Prématornelle

Anne-Karine Tremblay rappelle que suite à la décision, il y a un an, de couper ces 2 groupes, les membres du CÉ avaient convenu de faire un retour sur la question au bout d'une année. Elle souligne que ces groupes sont une bouffée d'oxygène en termes de frais de fréquentation pour les familles auxquelles ils sont destinés (milieux défavorisés), surtout depuis les dernières augmentations de coûts des CPE. La coupure de ces groupes représente par conséquent une discrimination par l'argent. Dans le cadre des grands travaux à venir, elle souhaite que l'école se penche sur la réintégration, à terme, de ces groupes, une fois qu'elle reviendra dans une bâtisse rénovée.

f) Renouvellement de statut particulier de l'école

La direction explique que le ministère exige en réalité que l'école lui soumette 6 demandes de renouvellement de statut :

- 1- statut relatif à l'article 240 de la LIP - volet CSDM
- 2- statut relatif à l'article 240 de la LIP - volet EMSB
- 3- projet particulier interdisciplinaire en arts - primaire CSDM
- 4- projet particulier interdisciplinaire en arts - primaire EMSB
- 5- projet particulier interdisciplinaire en arts - primaire et secondaire CSDM
- 6- projet particulier interdisciplinaire en arts - primaire et secondaire EMSB

Le tout pour une seule et même école. À la suite de ses efforts, le MEES a accepté de considérer que les projets particuliers exclusifs au primaire (CSDM d'une part, EMSB d'autre part, soit 3 et 4 ci-dessus) étaient redondants, faisant passer à 4 statuts. Elle essaie actuellement d'obtenir une simplification supplémentaire pour passer à 2, soit un projet particulier interdisciplinaire en arts, primaire et secondaire, impliquant l'article 240, au volet CSDM, et la même chose au volet EMSB. Elle demandera vraisemblablement une approbation par courriel aux membres du CÉ sous peu, comme cela a été fait pour le volet EMSB en décembre 2017 (puisque la date limite était le 17 décembre) :

Résolution #20171217-001

Whereas the MEES has requested that Governing Board approve the extension to the special status proposal of FACE under the Article 240 of the Education Act;

Be it resolved that the Governing Board of FACE expresses its full endorsement of the enclosed document approving the extension to the special status proposal of FACE under the Article 240 of the Education Act.

It was moved by Sheena Bassani and resolved that the 2018-2019 special status of FACE under Article 240 be approved by the Governing Board.

g) Encadrement local

La direction explique que les règles actuelles (celles qui devraient être en vigueur) sont soit inexistantes, soit inapplicables et le document en la possession de l'équipe école remonte à de nombreuses années. Ce document est pourtant obligatoire et essentiel et devrait être communiqué et connu des parents et des élèves. L'encadrement local n'a pas à être adopté par le CE, mais les membres du CÉ doivent en prendre connaissance afin de mieux connaître le milieu et ainsi pouvoir l'expliquer le cas échéant. Elle précise qu'une certaine liberté est toujours laissée aux écoles par le Ministère et les commissions scolaires, pour que les prescriptions générales puissent être adaptées aux contextes locaux : ainsi à FACE, certaines normes ne s'appliquent pas ou difficilement, comme la promotion par matière ou la possibilité de redoublements. Ainsi, les situations d'échec se prolongent parfois sur plusieurs années, malgré que les élèves passent chaque année au niveau supérieur. Le plus urgent est donc la révision des règles de passage, et c'est ce dont il est question dans le document fourni. On permettra dorénavant, avec étude au cas par cas, suivi sur plusieurs années de la progression d'un élève à risque d'échec et mise en place de moyens, que celui-ci redouble. Geneviève Dodin demande comment seront gérés les dépassements de ratios : on lui répond qu'il faudra faire une planification très serrée des places disponibles en fonction des situations à risque d'échec pour chaque niveau scolaire de façon à ne pas dépasser les ratios. Les redoublements resteront exceptionnels, surtout au primaire, et prévisibles sur un horizon de quelques années.

La direction demande que les membres prennent connaissance du document de manière approfondie et lui envoient leurs questions directement.

7. Affaires courantes du CÉ

a) Affectation des budgets

Geneviève Dodin propose la tenue d'une conférence sur l'estime de soi et la persévérance scolaire au coût de 500\$ pour 2h de conférence, par la psychologue Jee Yung Caillaux, dont le premier atelier sur la communication parent-enfant avait été fort apprécié il y a deux ans. Secondée par Julie St-Pierre, pas d'opposition : proposition adoptée. **Une date devra être déterminée et communiquée aux parents.**

Il reste donc un solde de 300\$ aux budgets du Conseil d'établissement, en plus du montant supplémentaire de 1000\$ "aide aux parents" des allocations ministérielles (point 6-d).

b) Nomination d'un membre de la communauté

Plusieurs propositions sont sur la table, aucune ne fait consensus. Jacques Archambault propose d'anciens membres de l'équipe de direction de l'école, des enseignantes soulignent qu'ils ou elles seraient sans doute non seulement intéressés, mais disponibles. Anne-Karine Tremblay et Geneviève Courcy insistent toutefois sur l'importance d'un regard extérieur au milieu. Elles proposent de monter un document de présentation de l'école qu'on pourrait envoyer à différents partenaires pour les inciter à participer à titre de membre de la communauté. La direction rappelle qu'ils n'ont pas le droit de vote, et qu'on pourrait envisager une présence ponctuelle : il est essentiel toutefois d'avoir une idée de ce que la participation à nos séances peut apporter à la personne choisie, en plus de ce que cette personne peut apporter à la communauté de l'école.

Il est décidé de surseoir à la nomination de ce membre pour l'année en cours, qui servira à monter le dossier de présentation de l'école et à approcher diverses personnes extérieures dans l'optique de 2018/2019 et années suivantes.

8. Rapport de la direction

- Mouvements de personnel : 15 nouvelles arrivées en cette rentrée de janvier 2018, entre les retours de congés longue durée, les remplacements, etc. Plusieurs modifications de tâches et réattributions de groupes. Une nouvelle direction adjointe, Martine Dumay, qui prend en charge des tâches administratives pour le moment.

- Stationnement : démarches en cours pour interdire en tout temps le stationnement devant l'école (avec maintien du débarcadère de 15 minutes).

- Les dernières journées de classe avant les congés de Noël étaient foisonnantes d'activités, entre les concerts, les expositions, les événements spéciaux, etc. Mais un post-mortem devra être fait avec les enseignants au sujet des concerts donnés sur le temps de classe, car les conditions ne sont pas réunies pour qu'ils se passent sans heurts (circulation permanente de parents, salle presque vide pour les derniers niveaux lors de concerts groupés, certains parents souhaitent que leurs autres enfants assistent également aux concerts et les retirent de classe à cet effet, etc.)

- Projet Quatre Saisons (enseignante Simone Nichols au secondaire) : vernissage de l'exposition au Foyer cette semaine, en présence du maire du Plateau-Mont-Royal. Il s'agit de l'illustration du thème des 4 saisons par les élèves sous forme de mosaïques, dont 4 gagnants ont été désignés lors du vernissage. Ces 4 tableaux seront réalisés en céramique dans les prochaines semaines, et seront ensuite exposés au public dans le Square-St-Louis au courant du printemps 2018. Le projet était multidisciplinaire avec un volet musical.

- Ateliers éducatifs : recensement presque terminé, planification en cours pour plus de cohérence et de complémentarité, et pour s'assurer que tous les élèves participent à chaque atelier selon leur niveau (ex. : sexualité, toxicomanie, intimidation, finances, cyber-espace et identité numérique,

etc.)

- Projet éducatif : questionnaires "élèves" et "personnel non enseignant" terminés, le questionnaire "parents" sera renvoyé sous peu malgré que la firme qui analyse les réponses a indiqué à l'école que les taux de réponse étaient supérieurs à la normale...

9. Rapports des autres membres

a. Président

En réponse à la résolution 20171119-001 (refus de l'implantation d'un pourcentage d'admissions territoriales), Anne-Karine Tremblay a reçu la réponse suivante de Marc Prescott, directeur du service de l'Organisation scolaire de la CSDM :

*"Il s'agit **effectivement d'une solution temporaire** (...) Il nous est assez difficile de voir l'impact de cette orientation (mais) sans l'abolir (...) nous souhaitons une collaboration de l'école afin de contribuer (...) à réduire la pression sur (l'école primaire St-Léon-de-Westmount). Je vous confirme tout de même que cette orientation est et restera temporaire."*

Elle rappelle par ailleurs qu'en cas d'approbation de résolutions par courriel, il est essentiel que tous répondent "à tous" pour garder un compte clair des votes. Une enseignante propose, pour éviter les confusions, de toujours laisser un temps de réaction limité pour modifications éventuelles du texte à approuver, avant de passer au vote.

b. Conseil des élèves

Taowa Munene-Tardif annonce que Mikayla Ovenden-Beaudry a démissionné du Conseil étudiant et sera ici remplacée par Alexia Séguin (absente aujourd'hui en raison d'un examen le lendemain). Le travail sur le café étudiant avance. Également, deux murales seront choisies prochainement, les élèves ont jusqu'au 2 février pour soumettre des croquis.

c. Enseignants

Nikki Arsenault, une élève flûtiste actuellement en secondaire 4, est passée à l'émission *Virtuose* de Grégory Charles en début d'année. Keira Cochrane-Pagé a été sélectionnée pour participer au National Youth Band qui se tiendra prochainement.

d. Service de garde

Lise Leblanc n'a rien à signaler.

Geneviève Courcy en profite pour apporter le point supplémentaire prévu en varia : des parents demandent s'il serait possible, dans le cadre des activités dirigées des lundis et mercredis, de proposer un groupe "activités libres". Lise Leblanc répond que c'est ce qui se passe les 3 autres jours de la semaine. Elle souligne que le foisonnement d'activités parascolaires hors service de garde rend difficile le financement de ses éducateurs, car il arrive souvent que les groupes soient moins nombreux que prévu. Les activités dirigées sont donc une façon de "fidéliser" la clientèle et d'assurer ce financement. Elle rappelle également qu'il y a une période de devoirs surveillés (*pas* de l'aide aux devoirs) au service de garde les mardis et jeudis, mais que c'est difficile à contrôler car les enseignants donnent des devoirs à des rythmes différents, et les éducateurs se reposent sur ce que leur disent les enfants. Geneviève Courcy suggère qu'un rappel de la cédule des activités du service de garde soit envoyé aux parents utilisateurs.

e. Professionnels non-enseignants

Jacques Archambault annonce que l'équipe de basket-ball féminin n'a enregistré aucune défaite à

ce jour et se réjouit d'avoir de l'aide de deux autres enseignants pour l'entraînement des équipes sportives de l'école.

Il revient sur la question de l'entrée des élèves dans les murs de l'école dès 7h45 et demande si des budgets peuvent être alloués par l'école à cet effet. La direction explique que si c'est le cas, ces budgets viendront en soustraction d'autre chose : il conviendrait donc de déterminer si les parents souhaitent une ouverture des portes avancée. Elle rappelle également qu'ouvrir l'école au complet requiert un minimum de 15 surveillants (3 par étage), et qu'il faudrait alors trouver autant de parents bénévoles 5 jours par semaine, en plus de quelqu'un qui gère leur cédule. Lise Leblanc souligne qu'il est presque impossible de stabiliser la participation de parents bénévoles, qui s'absentent souvent en cas de contre-temps : elle est régulièrement confrontée à une infirmerie vide. Sheena Bassani propose d'utiliser les gymnases.

La direction souligne que l'école est responsable d'assurer la surveillance et la sécurité des jeunes qui sont sous son toit : elle répète donc à nouveau qu'elle ne peut pas ouvrir les portes de l'école et permettre à tous d'entrer sans prévoir une surveillance active de tous les jeunes qui entreraient. L'ouverture du café étudiant pourrait permettre, à terme, de faire entrer certains élèves du secondaire à l'avance, par la porte donnant sur University, ce qui règlera une partie de la question à coût nul. Pour les élèves du primaire qui souhaiteraient entrer à l'école plus tôt, le service de garde est offert dès 7h00, mais il est évidemment payant. Anne-Karine Tremblay demande à Jacques Archambault de continuer à réfléchir à cette question et clôt la question.

f. Comité de parents CSDM

Prochaine rencontre le 23 janvier 2018, sujets à l'ordre du jour : démocratie scolaire ; espaces de jeux ; retour d'impôts annoncé par le ministre des Finances vs. investissement en éducation.

g. Comité de parents EMSB

Alyssa Kuzmarov n'a pas pu assister ni se faire remplacer à la dernière rencontre. Elle indique toutefois que la EMSB a dégagé des surplus et les investira dans les projets STEAM.

h. Comité de vigie

La première rencontre de ses membres s'est tenue le 6 décembre 2017, avec 4 représentants de la CSDM. On y a insisté sur l'importance de ne pas se laisser détourner par les nouvelles qui sont colportées par divers médias, et de ne se fier, pour cette question, qu'au contenu des rencontres du comité et à ce qu'y discutent et analysent ses membres. La direction comprend et déplore une fois de plus l'absence de la commissaire scolaire ce soir, à qui il est aussi important de faire comprendre les dégâts que causent, dans notre milieu, des communications qui contiennent des informations fausses ou incomplètes.

Le travail à fournir par les membres du Comité a été divisé en sous-groupes. Les parents doivent déterminer un portrait aussi précis que possible des besoins des familles, tandis que l'équipe-école doit dresser un portrait des besoins techniques des enseignants pour pouvoir assurer une continuité dans l'enseignement.

La prochaine rencontre est prévue le 23 janvier, avec présentation détaillée des travaux et coûts.

i. OPP

Geneviève Dodin déplore les nouveaux mouvements de personnel en plein milieu d'année, qui auraient eu pour effet, entre autres, d'annuler deux orchestres à cordes. Theodora Stathopoulos reconnaît que cette semaine les répétitions n'ont pas eu lieu, mais qu'une solution a été trouvée et

tout rentrera dans l'ordre dès la semaine prochaine.

Elle rapporte que, dans le cadre du rappel quant à l'importance de respecter les heures de début de classe et d'éviter les retards, plusieurs parents lui ont fait part de leur frustration face à trois heures de début de classes différentes pour une même école, situation qui crée de la confusion dans les familles ayant des enfants commençant chacun à une heure différente.

Elle ajoute également qu'en juin 2017, les parents ont été perplexes face à l'organisation de la cérémonie des 6e années (remise des diplômes et méritas), et demandaient qu'elle soit revue, notamment pour en diminuer la durée. Marie-Ève Arseneau indique que les enseignantes sont déjà en train de réfléchir à cette question et lui reviendra avec plus d'informations.

Les ateliers de formation des parents donnés par le CREP continuent, il y a 2 jours "Les défis de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture" et dans les semaines qui viennent, Communication et Gestion de conflits. La participation réelle dépasse rarement la dizaine de personnes.

j. Fondation

Sheena Bassani rapporte que le dossier captation vidéo des concerts vocaux perdra bientôt sa bénévole responsable, et qu'actuellement, la Fondation ne fait pas de profits sur ce projet. La captation et le montage coûtent, ensemble, près de 3500\$, et la coordination des commandes et de la distribution était faite bénévolement jusqu'ici. La Fondation est donc à la recherche d'une solution -- soit un fournisseur moins cher (qui maintienne la qualité) voire gratuit à titre de parents d'élèves ?, soit un-e bénévole qui accepte de reprendre le dossier. Geneviève Courcy propose de contacter les écoles de cinéma, mais qu'il pourrait être difficile de faire venir des étudiants plusieurs fois (plusieurs dates de concerts) : elle s'informerait. Anne-Karine Tremblay propose de lancer un appel à tous les parents, en expliquant la situation.

k. Sous-comité bilinguisme

Une nouvelle rencontre de la direction est prévue avec les enseignants la semaine prochaine. Une ressource a été ajoutée, côté EMSB, au primaire pour les élèves débutants, et une autre au secondaire pour les élèves internationaux. Alyssa Kuzmarov remercie l'école pour son ouverture et ses démarches proactives sur ce dossier, mais rapporte que les parents continuent à s'inquiéter du niveau d'enseignement du français langue seconde au primaire EMSB. La direction explique qu'il faut tout de même tenir compte du fait que plusieurs enfants viennent de familles unilingues anglophones et que d'autres sont des élèves internationaux. Toutes ces réalités se retrouvent dans chacune des classes de la EMSB. C'est une complexité qui ne saurait être négligée.

l. Sous-comité Promotion du secondaire

Une rencontre a été tenue et a permis d'orienter le projet de capsule vidéo comme suit :

- cibler des anciens élèves de l'école qui sont significatifs pour les élèves actuels, quel que soit leur milieu de travail, préférablement résident-e-s de Montréal et de ses environs ;
- organiser des entrevues filmées avec elles et eux, pas plus d'1 minute, d'ici avril-mai 2018 ;
- monter une capsule de quelques minutes au cours de l'été et la diffuser dès septembre via les réseaux sociaux, en amont des portes ouvertes de l'école.

m. Autres

Rien à signaler.

10. Affaires diverses

Geneviève Courcy s'inquiète que la tournée Portes ouvertes des Cégeps a été annulée cette année. La direction va s'informer. Geneviève Courcy indique que les retours d'expérience montrent que lorsque ces tournées sont tenues le soir plutôt que sur les heures de classe, les parents sont également présents et les discussions et questions sont plus approfondies.

Parlant de portes ouvertes, Geneviève Dodin rapporte que certains parents anglophones présents aux P.O. de l'école en septembre auraient été mécontents du caractère fondamentalement unilingue des présentations faites par la direction. On lui répond que c'est compréhensible, mais que c'est une réalité à l'école FACE, et qu'une intervention a été faite au début de chaque rencontre à cet effet. Par ailleurs, toutes les informations essentielles étaient traduites.

11. Levée de l'assemblée

À 21h20, l'ODJ étant épuisé, Anne-Karine Tremblay décrète la levée de l'assemblée. Prochaine rencontre le 28 février 2018 à 18h30.

Geneviève Dodin
19 janvier 2018

ANNEXE A
LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 29 NOVEMBRE 2017

No	Action	Responsable	Statut
1.	Mettre à jour le PV et liste d'actions du 25/10 et les partager sur le site web de l'école	Geneviève Dodin Annie Lamarre	Fait
2.	Établir un plan de match pour les événements Facetival / AGA / rencontres parents-enseignants en septembre 2018 (relancer la discussion)	Lise Leblanc Geneviève Dodin Julie St-Pierre Geneviève Courcy	En cours
3.	Recruter un élève (secondaire) de chaque commission scolaire souhaitant siéger sur le CVF	Conseil des élèves	Fait
4.	Fournir à l'administration les coordonnées d'un fournisseur d'habits estampillés moins dispendieux	Joe Cacchione	Fait
5.	Envoyer le budget de l'école aux membres	Annie Lamarre	Fait
6.	Envoyer les questions relatives au budget avant la prochaine rencontre à la direction	Tous	À faire
7.	Rouvrir le questionnaire Parents "Portrait de situation" en insistant sur l'importance de le remplir	Annie Lamarre	À faire
8.	Rappeler aux parents la procédure idoine à suivre en cas de plaintes	Annie Lamarre	Fait (Journal de déc. '17)
9.	Faire des propositions pour le(s) membre(s) de la communauté	Tous	Fait
10.	Établir une liste des traditions FACE à transmettre à la direction	Jacques Archambault	En cours
11.	Proposer des projets pour l'allocation du budget de formation (400\$) et de fonctionnement (600\$) du CÉ	Tous	Fait, en partie
12.	Déterminer quels sont les besoins exacts de surveillance (nombre de personnes) et budget éventuel pour permettre aux élèves d'entrer dans l'école dès 7h45	Jacques Archambault	En cours
13.	Clairement définir les règles entourant les sorties éducatives (définir dans quels cas certains élèves peuvent se voir retirer le privilège d'y participer)	Équipe école	Fait
14.	Coordonner le travail du Comité Promotion du secondaire : organiser une rencontre en janvier	Joe Cacchione Marie-Ève Arseneau Jacques Archambault	Fait & en cours
15.	Prioriser chaque début d'année une sortie récréative pour l'année par niveau, pour permettre aux élèves EMSB d'être accompagnés par un de leurs enseignants	Annie Lamarre CPEPE	En cours
16.	Avec les enseignants concernés, discuter de la possibilité de ne plus exiger l'achat du T-shirt de sport pour enlever 10\$ des frais exigés aux parents	Annie Lamarre	En cours
17.	Revoir la mise en page des documents Excel des frais exigés aux parents	Anne-Karine Tremblay	En cours